



LA FSU TERRITORIALE 13

SECTION METROPOLE

22, place Victor Gélou - 13002 Marseille

Tél : 04.91.31.36.50

fsu.territoriale@ampmetropole.fr

Comité social territorial du 1^{er} février 2024

Déclaration générale

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, cher-e-s collègues,

Les agents des différents versants de la Fonction Publique sont toujours sans ministre ou à défaut sans secrétaire d'état ce qui laisse présager d'un délaissement et d'un dénigrement d'une partie de la population dédiée au service de l'intérêt général.

Quantité négligeable, nous sommes toujours au rendez-vous malgré les attaques sur le statut, la baisse des effectifs et des moyens sans parler des salaires qui ont été mis à mal avec l'inflation et les augmentations de tous les postes obligatoires malgré des augmentations bien insuffisantes mettant de plus en plus de nos collègues dans la précarité.

A ce titre, une mobilisation portée par les 8 organisations syndicales de la fonction publique est programmée le 19 mars 2024 avec pour revendications une revalorisation des salaires pour vivre dignement contrairement à une rémunération au mérite voulue par le gouvernement d'autant plus que nos parlementaires ont décidé d'augmenter mensuellement leurs frais : pour rappel, les députés de 300€ et pour les sénateurs de 700€.

Autre date très importante : le 8 mars 2024, journée internationale des droits des femmes.

Le thème de cette année est « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme ». Il est fort de sens : la FSU, comme elle l'a fait jusqu'à présent, s'inscrit pleinement pour l'exigence du respect des mêmes droits pour toutes et tous. La Métropole que ce soit pour l'ensemble de ses habitants et de son administration doit persévérer en la matière.

Nous reviendrons plus en détail sur le sujet du RIFSEEP lorsqu'il sera abordé.

L'agenda social 2024 est particulièrement chargé mais c'est loin de nous déplaire bien au contraire, le dialogue entre notre administration et les organisations syndicales est primordial pour faire avancer les dossiers structurants, que nous avons

demandé, concernant le bien-être et les revendications des agents tout comme le bon fonctionnement de notre collectivité.

Par contre, nous souhaitons alerter l'administration concernant la partie **RIFSEEP – expérience professionnelle** qui ne sera pas bouclée avant 2025 et qui est très attendue par les agents qui n'ont pas vu leur IFSE évoluer depuis plus de 6 ans alors que la clause de revoyure statutaire est de 4 ans : il faudra être à la hauteur des enjeux.

De même, nous sommes surpris sur le fait qu'une seule réunion ne soit planifiée pour la PSC alors qu'elle doit être mise en œuvre en 2025 pour la part prévoyance et en 2026 pour la part santé.

Quels que soient les sujets ou les dossiers planifiés ou qui pourraient s'ajouter à ce calendrier, nous y prendrons toute notre part.

Merci pour votre attention.